



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
14 juillet 2008  
Français  
Original : anglais

**Pour examen**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire de 2008**

15-18 septembre 2008

Point 12 de l'ordre du jour provisoire\*

### Division du secteur privé

### Rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent document les résultats de la Division du secteur privé de l'UNICEF pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Division du secteur privé est devenu partie intégrante de la Division de la collecte de fonds et des partenariats privés. Le rapport de 2008 reflétera ce changement.

Le revenu d'exploitation net de la Division du secteur privé s'est élevé à 391 millions de dollars pour les ressources ordinaires contre 392,5 millions de dollars en 2006, soit un recul de 1,5 million de dollars (0,4 %). Le total pour 2007 comprend 343,3 millions de dollars provenant d'activités de collecte de fonds auprès du secteur privé, 63,4 millions de dollars au titre de la vente de cartes de vœux et autres articles de l'UNICEF et des gains de change de l'ordre de 3,5 millions de dollars, déduction faite de 19,2 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement.

S'ajoutant aux ressources ordinaires, un montant de 322,9 millions de dollars, provenant de collectes de fonds auprès du secteur privé, a été affecté aux autres ressources. Les recettes nettes totales pour 2007, comprenant à la fois les ressources ordinaires et les autres ressources, se sont élevées à 713,9 millions de dollars, soit une diminution de 21 millions de dollars (2,9 %), contre 734,9 millions de dollars en 2006.

\* E/ICEF/2008/16.



## Table des matières

	<i>Page</i>
Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2007.....	3
A. Vue d'ensemble des résultats.....	3
B. États financiers pour l'exercice clos en 2007.....	3
État I. État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2007....	4
État II. État de l'actif et du passif au 31 décembre 2007.....	5
État III. Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le budget approuvé.....	6
C. Notes relatives aux états financiers.....	7

## **Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2007**

### **A. Vue d'ensemble des résultats**

1. L'apport de la Division du secteur privé aux ressources ordinaires, en termes de recettes nettes totales a été de 391 millions de dollars, contre 392,5 millions de dollars en 2006, soit une diminution de 1,5 million de dollars (0,4 %). Ce montant se décompose comme suit : 343,3 millions de dollars représentant le revenu net d'exploitation tiré de la collecte de fonds auprès du secteur privé, 63,4 millions de dollars représentant le revenu net d'exploitation réalisé sur la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF, 3,5 millions de dollars de gains de change, déduction faite de 19,2 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement.

2. Les recettes brutes provenant de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF se sont chiffrées à 156,2 millions de dollars contre 147 millions de dollars en 2006.

3. Le revenu net d'exploitation tiré de la collecte de fonds auprès du secteur privé à affecter aux ressources ordinaires a été de 343,3 millions de dollars en 2007, contre 337,6 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 5,7 millions de dollars (1,7 %). Par ailleurs, un montant de 322,9 millions de dollars tiré de la collecte de fonds auprès du secteur privé a été affecté par les donateurs aux autres ressources, soit une diminution de 19,4 millions de dollars (5,7 %), par rapport aux 342,3 millions de dollars collectés en 2006.

### **B. États financiers pour l'exercice clos en 2007**

4. Les trois états financiers ci-après s'accompagnent de notes explicatives, dont un résumé des principes comptables importants (voir par. 6 à 16).

## État I

## État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note*	31 décembre 2007		31 décembre 2006		Variation Augmentation/(diminution)	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	3	156 222	100,0	146 966	100,0	9 256	6,3
À déduire : Montants retenus, commissions versées et frais directs des bureaux de pays	4	58 553	37,5	54 564	37,1	3 989	7,3
Produit net des ventes		97 669	62,5	92 402	62,9	5 267	5,7
À déduire : Coût des produits livrés	5	29 259	18,7	27 107	18,4	2 152	7,9
		68 410	43,8	65 295	44,4	3 115	4,8
À déduire : Dépenses d'exploitation	6	25 392	16,3	24 702	16,8	690	2,8
Provisions pour créances irrécouvrables et passation par profits et pertes	7	2 192	1,4	1 851	1,3	341	18,4
		40 826	26,1	38 742	26,4	2 084	5,4
À ajouter : Recettes diverses	8	22 620	14,5	18 110	12,3	4 510	24,9
Revenu d'exploitation net – cartes et autres articles	9	63 446	40,6	56 852	38,7	6 594	11,6
Revenu d'exploitation net – collecte de fonds auprès du secteur privé <sup>a</sup>	10	343 257		337 567		5 690	1,7
À déduire : Dépenses au titre des fonds d'investissement	11	19 209		17 167		2 042	11,9
<b>Revenu d'exploitation net total</b>	<b>12</b>	<b>387 494</b>		<b>377 252</b>		<b>10 242</b>	<b>2,7</b>
Ajustement pour fluctuation des taux de change	13	(3 522)		(15 301)		(11 779)	77,0
<b>Recettes nettes totales</b>	<b>14</b>	<b>391 016</b>		<b>392 553</b>		<b>(1 537)</b>	<b>(0,4)</b>

\* Les notes jointes (voir par, 17 à 35) font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

<sup>a</sup> Non compris 322,9 millions de dollars affectés aux autres ressources, contre 342,3 millions en 2006.

Il est fait état de ce montant dans les états financiers de l'UNICEF,

Le Directeur par intérim  
de la Division du secteur privé  
(Signé) Philip O'Brien

Le Directeur adjoint du Groupe  
des opérations et des finances  
Division du secteur privé  
(Signé) Lawrence Picard

État II  
**État de l'actif et du passif au 31 décembre 2007**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2007</i>	<i>31 décembre 2006</i>	<i>Augmentation/(diminution)</i>
<b>Actif</b>				
Encaisse	15	747	1 268	(521)
Comptes débiteurs	16	393 074	354 183	38 891
À déduire : provision pour créances irrécouvrables		9 348	8 454	894
Comptes débiteurs – montant net	17	383 726	345 729	37 997
Stocks	18	13 667	9 748	3 919
Charges payées d'avance	19	35	36	(1)
Immobilisations, déduction faite des amortissements	20	0	0	0
<b>Total, actif</b>		<b>398 175</b>	<b>356 781</b>	<b>41 394</b>
<b>Passif</b>				
Comptes créditeurs	21	2 327	4 776	(2 449)
Compte interservices de l'UNICEF	22	395 848	352 005	43 843
<b>Total, passif</b>		<b>398 175</b>	<b>356 781</b>	<b>41 394</b>

Les notes jointes (voir par. 36 à 43) font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

Le Directeur par intérim  
de la Division du secteur privé  
*(Signé)* Philip **O'Brien**

Le Directeur adjoint du Groupe  
des opérations et des finances  
Division du secteur privé  
*(Signé)* Lawrence **Picard**

État III  
**Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007  
 et le budget approuvé**

(En millions de dollars des États-Unis)

	Note 23*	Montant effectif	Budget approuvé**	Écart Augmentation/(diminution)	
				Montant	Pourcentage
<b>Recettes</b>					
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	a)	156,2	160,4	(4,2)	(2,6)
À déduire : dépenses des comités nationaux		53,0	49,6	3,4	6,9
Produit net des ventes		103,2	110,8	(7,6)	(6,9)
À ajouter : Recettes diverses		22,6	15,0	7,6	50,7
Produit net des ventes – cartes et autres articles		125,8	125,8	0,0	0,0
Produit net – collecte de fonds auprès du secteur privé	b)	359,8	337,5	22,3	6,6
<b>Produit net total (ressources ordinaires)</b>	<b>c)</b>	<b>485,6</b>	<b>463,3</b>	<b>22,3</b>	<b>4,8</b>
<b>Dépenses</b>					
Coût des produits livrés		29,3	31,9	(2,6)	(8,2)
Dépenses de commercialisation		30,7	35,4	(4,7)	(13,3)
Services d'appui		18,9	21,8	(2,9)	(13,3)
Fonds d'investissement		19,2	21,4	(2,2)	(10,3)
<b>Dépenses totales</b>		<b>98,1</b>	<b>110,5</b>	<b>(12,4)</b>	<b>(11,2)</b>
<b>Recettes nettes totales avant ajustements</b>		<b>387,5</b>	<b>352,8</b>	<b>34,7</b>	<b>9,8</b>
<b>Ajustements</b>					
Ajustement pour fluctuation des taux de change		3,5	0,0	3,5	0,0
<b>Recettes nettes totales après ajustements – ressources ordinaires</b>	<b>d)</b>	<b>391,0</b>	<b>352,8</b>	<b>38,2</b>	<b>10,8</b>
À ajouter : Autres ressources – collecte de fonds auprès du secteur privé		322,9	336,3	(13,4)	(4,0)
<b>Recettes nettes totales – ressources ordinaires et autres ressources</b>	<b>e)</b>	<b>713,9</b>	<b>689,1</b>	<b>24,8</b>	<b>3,6</b>

\* Voir le paragraphe 41.

\*\* Conformément à la décision 2006/5 du Conseil d'administration, ces montants correspondent à l'hypothèse moyenne du budget approuvé (colonne II du tableau 7 du document E/ICEF/2007/AB/L.3).

## C. Notes relatives aux états financiers

### Note 1

#### Objectifs et activités

5. La Division du secteur privé, ayant pour objectif de collecter des ressources et de renforcer l'appui des secteurs public et privé aux programmes de l'UNICEF, à fourni une direction stratégique, un appui technique et des conseils afin de faciliter les activités de collecte de fonds des comités nationaux et des bureaux de pays du Fonds, et a participé directement à la mise au point et à la gestion d'alliances et de partenariats avec des entreprises dans plusieurs pays.

### Note 2

#### Récapitulation des principes comptables importants

6. Les comptes sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), ainsi qu'au Supplément spécial concernant l'opération Cartes de vœux (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1/Add.1).

7. Conformément à la décision 1996/22 C.5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1), l'exercice budgétaire de la Division du secteur privé va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

8. Les comptes de la Division du secteur privé sont consolidés dans les comptes de l'UNICEF au 31 décembre. Les procédures de coupure de l'exercice établies pour cette opération sont appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

9. L'unité de compte est le dollar des États-Unis. Les montants libellés dans d'autres monnaies sont convertis en dollars au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies à la date de la transaction.

10. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF est calculé sur la base des états des recettes et dépenses présentés par les partenaires de vente peu après la fin de l'année. L'exercice budgétaire de tous les comités nationaux de l'UNICEF, sauf trois (Canada, États-Unis et Japon), est le même que celui de l'UNICEF. Les états des recettes et dépenses soumis par les comités nationaux japonais et canadien sont établis sur la base d'un exercice budgétaire portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars, ceux que présente le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF sont établis sur la base d'une année civile.

11. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles est comptabilisé en monnaie locale et converti en dollars des États-Unis au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies au 31 décembre. Les chiffres sont ajustés l'année suivante une fois que l'état définitif des recettes et des dépenses est reçu. Si un partenaire de vente ne présente pas un état des recettes et dépenses provisoire à temps pour la clôture de l'exercice, le produit brut est inscrit sur la base des livraisons au partenaire de vente en question pour l'année, déduction faite d'une provision pour invendus.

12. Les éléments de l'actif et du passif libellés en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisés aux taux de change en vigueur pour les opérations du système des Nations Unies. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée comme perte ou gain de change et inscrite au poste prévu à cet effet

dans l'état des recettes et dépenses. Conformément aux principes comptables appliqués par la Division, une provision peut être constituée au titre des créances jugées douteuses. Le cas échéant, cette provision est portée en déduction des comptes débiteurs.

13. Les stocks d'articles en cours de fabrication et de produits finis sont évalués au coût standard, tandis que les matières premières sont évaluées au coût moyen mobile. Les cartes invendues et les articles périmés sont inscrits au poste « profits et pertes » à la fin de la première année de commercialisation et tous les autres le sont à la fin de la deuxième année. Dans les deux cas, les produits sont évalués au coût complet. Le matériel publicitaire et les supports promotionnels produits au cours de l'année mais destinés aux campagnes suivantes sont comptabilisés dans les stocks au coût standard.

14. Les immobilisations d'un coût égal ou supérieur à 100 000 dollars sont ajoutées à la valeur comptable et amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

15. Les charges à payer sont comptabilisées dans les comptes de la Division du secteur privé conformément aux normes comptables reconnues et les procédures de coupure de l'exercice appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

16. Les recettes provenant des collectes de fonds auprès du secteur privé ainsi que les dépenses connexes sont inscrites à des rubriques distinctes dans les comptes de la Division. Les recettes nettes provenant des activités de collecte de fonds menées par les comités nationaux auprès du secteur privé sont comptabilisées sur la base des états des recettes et dépenses provisoires que présentent les comités à la fin de l'année. Les chiffres sont ajustés l'année suivante une fois que les états définitifs ont été reçus.

## **État I**

### **Note 3**

#### **Produit brut des ventes – cartes et autres articles**

17. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles s'est élevé à 156,2 millions de dollars en 2007 contre 147 millions en 2006, soit une augmentation de 9,2 millions (6,3 %).

18. Le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et Hallmark Cards, Inc. ont signé un accord de partenariat expérimental en 2005. Le produit net des ventes provenant des activités d'Hallmark est comptabilisé parmi les autres recettes, au poste « Programmes régis par des accords de licence et redevances ».

### **Note 4**

#### **Dépenses des comités nationaux, commissions et frais directs des bureaux de pays**

19. Ce poste comprend les dépenses enregistrées par les comités nationaux et autres partenaires, les commissions versées aux cosignataires et les frais directs d'exploitation des bureaux de pays de l'UNICEF. Ces dépenses se sont élevées à 58,6 millions de dollars en 2007, contre 54,6 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 4 millions de dollars (7,3 %). Cette augmentation se décompose comme

suit : une hausse de 3,6 millions de dollars (7,1 %) des montants retenus et des commissions versées par les comités nationaux à des tiers, principalement liée à la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport aux grandes monnaies, et une augmentation de 400 000 dollars (10 %) des dépenses directes des bureaux de pays de l'UNICEF. On trouvera ci-après une ventilation des chiffres :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Dépenses des comités nationaux/commissions	54,2	50,6	3,6	7,1
Dépenses des bureaux de pays de l'UNICEF	4,4	4,0	0,4	10,0
<b>Total</b>	<b>58,6</b>	<b>54,6</b>	<b>4,0</b>	<b>7,3</b>

## Note 5

### Coût des produits livrés

20. Le coût des produits livrés, des frais de transport, droits et taxes, et des supports promotionnels s'est élevé à 29,3 millions de dollars, soit une hausse de 2,2 millions de dollars par rapport à 2006, qui se décompose comme suit : une augmentation de 2,1 millions de dollars (11,5 %) du coût des produits livrés et une hausse de 700 000 dollars du coût des supports promotionnels (15,9 %), et une diminution de 600 000 dollars des frais de transport et des droits et taxes (13,3 %) par rapport à 2006. On trouvera ci-après la ventilation de ces coûts :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Coût des produits livrés	20,3	18,2	2,1	11,5
Frais de transport, droits et taxes	3,9	4,5	(0,6)	(13,3)
Supports promotionnels	5,1	4,4	0,7	15,9
<b>Total</b>	<b>29,3</b>	<b>27,1</b>	<b>2,2</b>	<b>7,9</b>

## Note 6

### Dépenses d'exploitation

21. Le montant des dépenses d'exploitation s'est élevé à 25,4 millions de dollars en 2007, contre 24,7 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 700 000 dollars (2,8 %). Les coûts liés aux ventes de cartes et autres articles ont diminué de 200 000 dollars, soit 3 %, par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses de fonctionnement du Groupe des opérations et des finances ont augmenté de 900 000 dollars (5 %). Les dépenses d'exploitation sont récapitulées ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Groupe des cartes et autres articles	6,5	6,7	(0,2)	(3,0)
Groupe des opérations et des finances	18,9	18,0	0,9	5,0
<b>Total</b>	<b>25,4</b>	<b>24,7</b>	<b>0,7</b>	<b>2,8</b>

**Note 7****Provision pour créances irrécouvrables et passation par profits et pertes**

22. Le montant total de la provision a été établi à 2,2 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 300 000 dollars (18,4 %) par rapport à 2006. Il comprend une provision pour les créances dont le recouvrement est incertain (900 000 dollars) et un montant de 1,3 million de dollars pour la passation par profits et pertes des créances jugées non recouvrables.

**Note 8****Recettes diverses**

23. Cette catégorie, dont le montant est calculé sur la base des recettes déclarées par les partenaires au 31 décembre, regroupe :

a) Les **recettes provenant de programmes régis par des accords de licence et des redevances**, qui comprennent les recettes provenant de la vente des produits des comités nationaux pendant l'année précédente et les recettes provenant du partenariat entre le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et Hallmark pour l'année considérée;

b) Les **dons associés aux catalogues** pour l'année précédente, qui sont recueillis grâce aux bons de commande et aux brochures de la Division du secteur privé;

c) Les **recettes accessoires relatives aux opérations financières**, qui comprennent les remises sur achats, les recettes diverses, les remboursements des soldes inutilisés des fonds d'investissement et les intérêts bancaires reçus et déclarés par les comités nationaux au cours de l'année précédente.

24. Les recettes diverses se sont élevées à 22,6 millions de dollars en 2007 contre 18,1 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 4,5 millions de dollars (24,9 %). Tandis que les recettes provenant de programmes régis par des accords de licence ont diminué de 500 000 dollars (8,2 %), les dons associés aux catalogues ont diminué de 500 000 dollars (11,4 %), les recettes accessoires ont augmenté de 5,5 millions de dollars (72,4 %) par rapport à 2006, phénomène imputable à l'augmentation du montant des revenus d'investissements (intérêts bancaires), passé de 6,8 millions de dollars en 2006 à 12,1 millions de dollars en 2007, hausse due en grande partie au Fonds des États-Unis.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Programmes régis par des accords de licence et redevances	5,6	6,1	(0,5)	(8,2)
Dons associés aux catalogues	3,9	4,4	(0,5)	(11,4)
Recettes accessoires	13,1	7,6	5,5	72,4
<b>Total</b>	<b>22,6</b>	<b>18,1</b>	<b>4,5</b>	<b>24,9</b>

**Note 9****Revenu net d'exploitation – cartes et autres articles**

25. Pour la campagne de 2007, le revenu net d'exploitation provenant des ventes de cartes de vœux et autres articles s'est élevé à 63,4 millions de dollars, soit 6,6 millions de dollars de plus (11,6 %) qu'en 2006. En pourcentage du produit brut des ventes, le revenu net d'exploitation a augmenté pour passer de 38,7 % en 2006 à 40,6 % en 2007.

26. L'année 2007 a été la première année complète d'activités depuis le lancement du nouveau partenariat avec Hallmark en 2006. Les recettes nettes perçues de Hallmark pour l'année 2007 se sont élevées à 3,2 millions de dollars pour un volume total des ventes de cartes de vœux de 11,8 millions de cartes, soit une augmentation de 1,3 million de dollars par rapport au montant de 1,9 million de dollars perçus pour les neuf premiers mois de fonctionnement du partenariat en 2006.

**Note 10****Revenu net d'exploitation – collecte de fonds dans le secteur privé**

27. Comme le montre le tableau ci-après, en 2007, le produit net de la collecte de fonds auprès du secteur privé déclaré par les partenaires au 31 décembre s'est élevé à 359,8 millions de dollars, soit une augmentation de 8,2 millions de dollars (2,3 %) par rapport à 2006.

28. Le revenu net d'exploitation pour les ressources ordinaires résultant de la collecte de fonds auprès du secteur privé s'est élevé en 2007 à 343,3 millions de dollars, contre 337,6 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 5,7 millions de dollars (1,7 %). Il s'agit d'un montant net, déduction faite des sommes retenues par les comités nationaux, des dépenses d'exploitation relatives à la collecte de fonds auprès du secteur privé, y compris les dépenses des bureaux de pays et les frais associés à la recherche-développement.

29. En outre, en 2007, un montant de 322,9 millions de dollars a été consacré à divers projets de l'UNICEF financés à l'aide d'autres ressources. En 2006, ce montant a été de 342,3 millions de dollars et il apparaît sous forme d'une note de bas de page dans l'état I et a été comptabilisé comme recette dans les états financiers de l'UNICEF.

30. Un montant de 2,5 millions de dollars (contre 2,2 millions de dollars en 2006) a été affecté en 2007 à la recherche-développement pour mettre au point de

nouvelles méthodes applicables aux campagnes de collecte de fonds et en évaluer l'efficacité.

31. Les dépenses opérationnelles des bureaux de pays ont augmenté de 1,1 million de dollars, traduisant la hausse des investissements au titre du personnel d'appui aux initiatives de collecte de fonds sur de nouveaux marchés.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Produit net	359,8	351,6	8,2	2,3
À déduire :				
Dépenses d'exploitation	8,6	7,5	1,1	14,7
Dépenses des bureaux de pays	5,4	4,3	1,1	25,6
Recherche-développement	2,5	2,2	0,3	13,6
<b>Revenu d'exploitation net</b>	<b>343,3</b>	<b>337,6</b>	<b>5,7</b>	<b>1,7</b>

#### Note 11

##### Dépenses au titre des fonds d'investissement

32. Pour permettre à la Division du secteur privé de continuer de s'acquitter de sa mission en mobilisant des ressources grâce à la collecte de fonds auprès du secteur privé et à la vente de cartes et autres articles, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 21,4 millions de dollars pour les dépenses au titre des fonds d'investissement en 2007, l'objectif étant de renforcer la capacité des comités nationaux et des bureaux de pays de l'UNICEF d'élargir le soutien dont ils disposent auprès des individus et des entreprises et de mettre à l'essai et d'évaluer de nouvelles initiatives génératrices de sources de revenus, en mettant l'accent sur les projets offrant des taux de rendement élevés. En 2007, le montant total des dépenses au titre des fonds d'investissement s'est établi à 19,2 millions de dollars, contre 17,2 millions de dollars en 2006.

#### Note 12

##### Revenu net d'exploitation total

33. Le revenu net d'exploitation total provenant des activités de collecte de fonds auprès du secteur privé et des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF s'est élevé à 387,5 millions de dollars, soit une augmentation de 10,2 millions de dollars (2,7 %) par rapport à 2006.

#### Note 13

##### Ajustement pour fluctuation des taux de change

34. En 2007, l'ajustement pour fluctuation des taux de change a représenté un gain de 3,5 millions de dollars, contre une perte de 15,3 millions de dollars en 2006. Le gain s'explique par la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres grandes monnaies et concerne des sommes à recevoir libellées dans des monnaies autres que le dollar.

**Note 14****Recettes nettes totales**

35. Après ajout des gains de change, les recettes nettes totales dégagées en 2007 grâce à la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF et à la collecte de fonds auprès du secteur privé se sont élevées à 391 millions de dollars, contre 392,6 millions de dollars en 2006, soit une baisse de 1,5 million de dollars (0,4 %).

**État II****Note 15****Encaisse**

36. Le solde total de l'encaisse au 31 décembre 2007 s'est élevé à 700 000 dollars contre 1,3 million de dollars l'année précédente.

**Note 16****Comptes débiteurs**

37. Les chiffres indiqués représentent les sommes dues par les comités nationaux et autres partenaires au titre de la vente de cartes et autres articles, de la collecte de fonds auprès du secteur privé, des redevances à percevoir et de créances diverses. Leur montant brut s'établissait à 393,1 millions de dollars au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 38,9 millions de dollars (11 %) par rapport au solde au 31 décembre 2006. L'augmentation s'explique en partie par la baisse des revenus tirés des ventes et de la collecte de fonds, et en partie par le fait que plusieurs comités nationaux ont transféré moins de fonds pour la campagne en cours que l'année précédente.

**Note 17****Comptes débiteurs – montant net**

38. Les principes comptables appliqués par la Division du secteur privé (voir par. 12 ci-dessus) permettent de constituer des provisions au titre des créances jugées irrécouvrables. En 2007, les provisions pour créances irrécouvrables ont représenté un montant total de 9,3 millions de dollars, contre 8,5 millions de dollars en 2006. Après déduction des provisions pour créances irrécouvrables, le montant net des comptes débiteurs s'est établi à 383,7 millions de dollars.

**Note 18****Stocks**

39. Au 31 décembre 2007, les stocks se chiffraient à 13,7 millions de dollars, soit une augmentation de 4 millions (40,2 %) par rapport au solde au 31 décembre 2006, principalement imputable à une augmentation du nombre et du volume d'articles achetés pour la campagne de 2008 et invendus en fin d'exercice. Un tableau comparatif est présenté ci-après :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006
Articles en cours de fabrication	3,4	2,8
Produits finis	10,3	6,9
<b>Total</b>	<b>13,7</b>	<b>9,7</b>

**Note 19****Charges payées d'avance**

40. Au 31 décembre 2007, ces charges s'élevaient à 40 000 dollars, comme l'année précédente, et correspondaient aux frais de location d'un entrepôt.

**Note 20****Immobilisations, montant net après amortissement**

41. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, déduction faite du montant cumulé des amortissements (voir dans le tableau ci-après le résumé des immobilisations au 31 décembre 2007). Selon les principes comptables appliqués par la Division du secteur privé, le montant des immobilisations d'une valeur de 100 000 dollars ou plus est capitalisé et amorti sur leur durée de vie utile. Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions en 2007.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2007	2006
Matériel de production	1,1	1,1
Matériel de bureau et améliorations locatives	1,6	1,6
<b>Total partiel</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Montant des amortissements cumulés	(2,7)	(2,7)
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**Note 21****Comptes créditeurs**

42. Le montant total de comptes créditeurs au 31 décembre 2007 s'établissait à 2,3 millions de dollars, soit une baisse de 2,4 millions de dollars (51,3 %) par rapport au solde au 31 décembre 2006.

**Note 22****Compte interservices de l'UNICEF**

43. Il s'agit du produit net des transactions entre la Division du secteur privé et d'autres bureaux de l'UNICEF, qui s'élevait à 395,8 millions de dollars au 31 décembre 2007. Ce solde comprend des sommes avancées pour le fonds de roulement de la Division. C'est par l'intermédiaire de ce compte que les recettes de la Division sont virées au compte de l'UNICEF en fin d'exercice.

## État III

### Note 23

#### Comparaison entre les résultats de 2007 et le budget approuvé

44. La comparaison entre les résultats de la Division du secteur privé en 2007 et le budget approuvé appelle notamment les observations suivantes :

a) Le produit brut de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF s'est établi à 156,2 millions de dollars, soit 2,6 % de moins que le montant inscrit au budget (160,4 millions selon l'hypothèse moyenne);

b) Le produit net de la collecte de fonds auprès du secteur privé a atteint 359,8 millions de dollars, soit 6,6 % de plus que le montant de 337,5 millions de dollars inscrit au budget;

c) Le produit net total des activités de la Division du secteur privé (ressources ordinaires) s'est élevé à 485,6 millions de dollars, soit 4,8 % de plus que le montant inscrit au budget;

d) Les recettes nettes totales après ajustements (ressources ordinaires) ont atteint 391 millions de dollars, soit 10,8 % de plus que le montant de 352,8 millions de dollars inscrit au budget;

e) Les recettes nettes totales au titre à la fois des ressources ordinaires et des autres ressources se sont élevées à 713,9 millions de dollars, soit 3,6 % de plus que le montant de 689,1 millions de dollars inscrit au budget.